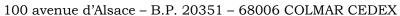
## CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne

PARTIE À RENSEIGNER PAR L'AGENT





## DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE POUR PARTICIPER A UNE REUNION MENSUELLE D'INFORMATION SYNDICALE (1)

<u>Cette demande devra être adressée 3 jours au moins avant la date de l'absence à la Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne (DRHCI)</u>.

Direction / Service :	
Nom et prénom :	
Date(s) de l'absence : vendredi 17 mai 2019 de 9h à 12h	
Durée de l'absence en nombre d'heures (délais de route non compris) : 3h	
Nombre d'heures d'absence accordé depuis le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année en cours : (plafond règlementaire de 12 heures par an)	
Fait le :	
Signature :	
PARTIE À RENSEIGNER PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE	
PARTIE À RENSEIGNER PAR	LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE
PARTIE À RENSEIGNER PAR  Demande acceptée	LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE  Demande refusée, à motiver par des nécessités de service :
☐ Demande acceptée	
☐ Demande acceptée  Fait le :	
Demande acceptée  Fait le : Signature :	

(1) Référence réglementaire : article 6 du décret  $n^\circ$  85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique Territoriale.